



ASSEMBLEE GENERALE 2023 – Le Chaudron 17/06/2023

Membres excusés CA

Juliette Charles
Nicole Leclerc
Laurent Auriacombe
Flore Brasquies
Arthur Coutaud

Cabinet comptable, excusé

Geoffroy Guillem

Sont présent(e)s

Fred Serager Adjoint au Maire – Affaires Culturelles

C.A. et bureau

Ludovic Laporte	Administrateur(visio)
Sophie Rumin Couderc	Présidente
Michel Petitdemange	Trésorier
Mathieu Brousse	Secrétaire
Jérôme Champagnat	Vice Président
Matthieu Binois	Trésorier Adjoint

Assaut Sismique

Xavier Hup

Département Hibernarock

Ines Sanchez

Salariés

Sylvain Puechbroussou	Permanent
Jean Puechbroussou	Permanent

Adhérents

Caroline Parisot – Stéphane Poirier – Jean Loup Fié – Patrick Aubert – Matthieu Puech

-

Ordre du Jour

- Rapport d'activités 2022 et Bilan comptable
- Objectifs 2023 et prévisionnel budgétaire
- Validation et vote des documents
- Renouvellement et élection du Conseil d'administration 2023/2024
- Perspectives et points divers 2024

Un bilan rapide des activités 2022. Toujours pas de retour à la normale au niveau de la répétition en comparaison à 2019 (année référence pré-covid). On note environ la moitié d'occupation des studios par rapport à cette année charnière. Il en résulte des recettes studios qui certes progressent par rapport aux années confinement, mais se limitent à 3245,00 € contre 6775,00 en 2019. Ludovic Laporte intervient pour stipuler que la situation est similaire dans le Puy de Dôme concernant cette baisse d'activités au niveau de la pratique musicale.

Sophie et Jean font le tour des actions, médiation culturelle, diffusion, prestations dont **le détail est déroulé dans le rapport d'activités (cf. Document Pdf «Rapport d'activités 2022»)**.

Pour les nouveautés on notera :

- La nouvelle administration et nouveau bureau en 2022
- La mise en ligne du site internet de l'association avec les possibilités d'adhésion en numérique et les paiement via Hello Asso
- La possibilité d'adhésion pour les structures et associations au tarif de 20,00 € / an
- Le renouvellement du matériel régie et studios avec l'apport financier de la C.A.B.A.

Nous passons ensuite au bilan financier qui dénote un déficit de : 12766,00 €

Jean Puechbroussou en l'absence de l'expert comptable donne des points d'analyse sur ce bilan en comparant à l'année 2019, servant de repère pré-covid.

- En 2019, les studios tournent à plein régime soit : 6775.00 € de cotisations soit + 3530,00 €
- La subvention de fonctionnement D.R.A.C. est de 20 000 € soit + 5000.00 €
- La subvention de 10 000 € (DRAC médiation culturelle) représente un financement sur action, c'est à dire un produit qui implique des charges affectées à l'action qui sont difficiles à prévoir de manière exacte. Ces actions n'étant pas rattachées directement aux dépenses de personnel, elles n'influent pas ou peu sur le fonctionnement global.
- En 2022 le salarié en voie de départ à la retraite, étant donné son ancienneté, coûte environ 9000.00 euros de plus qu'un salarié en début de carrière au même échelon.
- Les congés payés non pris des permanents représentent également une provision importante.

Les permanents devront prendre leurs congés cette année pour purger la dette, Jean PUECHBROUSSOU s'engage à épurer tous ces congés restants avant son départ en retraite, afin de ne pas augmenter le déficit.

Départ à la retraite de Jean Puechbroussou, salarié depuis 1996, le 1^{er} octobre 2023.

La Présidente expose à l'Assemblée le problème important que va devoir solutionner l'association en 2023/2024.

En raison de ce départ, le bureau de l'association souhaitait embaucher un nouveau salarié pour le remplacement de Jean Puechbroussou, dès le mois d'octobre 2023. Suite à un entretien de bilan avec le cabinet comptable, celui-ci nous informa qu'étant donné l'ancienneté de Jean et des obligations liées à la Convention Collective E.C.L.A.T. (ancienne appellation Animation), les indemnités de départ du salarié, exigibles au 1^{er} octobre, s'élèveront à environ 28 000 € correspondant à 9 mois de salaire brut + cotisations patronales).

L'association avoue son ignorance en la matière et aurait souhaité en être informée plus tôt, par le Cabinet Comptable. Cependant Love Mi Tendeur navigant depuis de nombreuses années à flux tendus, il eut été très compliqué de provisionner chaque année une quelconque épargne.

La nouvelle pose évidemment plusieurs questions, notamment concernant la future embauche qui ne pourra avoir lieu à cette date, si des solutions ne peuvent être trouvées.

Il conviendra dans un premier temps de consulter et d'informer tous les partenaires financiers et suite aux débats de l'assemblée, 2 possibilités émergent des discussions :

1 – L'association peut obtenir un prêt d'une ou plusieurs collectivités et dans ce cas continuer son activité avec 2 salariés en réduisant ces dépenses, le temps de rembourser le prêt.

2 – Au cas où elle n'obtienne pas de prêt, l'association devra réduire ces activités (notamment d'ouverture des studios) tout en conservant la diffusion, les partenariats, la médiation... et fonctionner avec un seul salarié pendant un an, tout en étant assurée que les partenaires et les conventions puissent continuer, afin d'apurer la dette jusqu'en octobre 2024.

Beaucoup d'interrogations et d'incertitudes, à l'heure où est rédigé ce compte-rendu, les subventions notamment de la D.R.A.C. n'ont pas encore été attribuées et leurs montants restent inconnus. Sophie Rumin-Couderc précise que des rendez-vous avec tous les partenaires seront demandés dès la rentrée de septembre afin d'informer et de chercher des solutions à cette situation critique.

Objectifs 2023 et perspectives 2024

Pour 2023

Outre la continuité des projets avec l'Ostal del Telh (résidence partagée musiques actuelles-musiques Trad), ainsi que l'A.D.A.P.E.I. (Le ton est donné) [Voir document Objectifs et Perspectives 2022/2023] 2 projets de médiations sont en cours de programmation notamment avec France Terre d'Asile (publics demandeurs d'Asile) et le S.P.I.P. , Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (4 concerts à la Maison d'Arrêt d'Aurillac). Également à noter plusieurs projets avec la Médiathèque communautaire (shows cases et concerts débats, potion du Chaudron etc)

Sur l'apport financier d'investissement 2022 de la C.A.B.A., priorité a été donné à la régie de prise de son afin d'optimiser celle-ci, sans avoir à déplacer la console utilisée en concert. La régie est désormais autonome avec carte son Audient et 2 préamplis multicanaux de qualité permettant d'enregistrer 20 pistes en simultané.

Concernant le prêt de matériel, une participation des adhérents est sollicitée en raison du travail de livraison / réception et d'entretien conséquent (voir le documents objectifs) et celui-ci devra se limiter aux adhérents musiciens, pour une utilisation sur le territoire de la CABA.

Concernant la communication et le numérique, mise en place d'un compte Helloasso pour les règlements, adhésions, billetterie, dons, ainsi que la mise en ligne du site internet de l'association : <https://lovemitendeur.fr>

Les Beaux Jours : en concertation avec le service culturel, plus d'appel à candidature mais une programmation culturelle faite par l'association en concertation avec la Ville d'Aurillac, avec la volonté de privilégier les groupes émergents et/ou en voie de professionnalisation régionaux, mais aussi les groupes locaux et de proposer ensuite celle-ci aux établissements. 15 Dates, 15 lieux et 15 groupes ou artistes. De très bons retours en 2022 de la part des publics, des artistes et des établissements. La programmation 2023 est clôturée et les participants ont pu visionner 2 vidéos « teasers » réalisées par l'association sur les 15 artistes artistes programmés sur les 15 lieux.

Ébauche d'un réseau Musiques Actuelles territorial et départemental.

Détaillé dans le document « Objectifs 2023 et perspectives 2024 » et à l'initiative d'Ines Sanchez (programmatrice et organisatrice du Festival départemental Hibernarock) en lien étroit avec Love Mi Tendeur mais également nombre de structures culturelles programmant des

Musiques Actuelles, le projet Hibernarock en RéseauNance pourrait débiter à l'automne,

Ines nous en trace les grandes lignes et notamment :

- Un repérage des artistes dès le mois d'août
- La mise en place d'un dispositif d'accompagnement (Chaudron, Sismographe éventuellement)
- Plusieurs ateliers (Chaudron et éventuellement résidence au Sismographe) sur de nombreux thèmes et plusieurs intervenants
- Un rendu après sélection de 3 groupes sous forme de show-case sur les Agités du Local
- Invitation de plusieurs professionnels (tourneurs, agents, managers, labels) le jour du show case des 3 groupes.

Ce dispositif pourrait être entamé dès la rentrée 2023 avec des financements du Conseil Départemental alloués à Hibernarock.

Il conviendra par la suite de chercher des financements pérennes (contrat de filière, projet de territoire Musiques Actuelles) sur le Territoire, le Département, la Région et la DRAC.

Concert caritatif

Cette année le Père Noël est un Rocker aura lieu le 02 décembre au Sismographe (programmation en cours) en partenariat avec la Ville d'Aurillac. Mutualisation des bénévoles de Love Mi Tendeur et de Assaut Sismique permettra une organisation à la hauteur de l'évènement.

Toutes les bonnes volontés et soutiens financiers seront sollicités, avec une possibilité de dons en ligne via Hello Asso, l'incontournable entrée remplacée par un jouet ou un jeu et le soutien des entreprises (imprimerie, traiteurs, pizzerias, hôtels...)

Un partenariat avec la classe de Fred Le Fahler (St Géraud) a été également instauré pour les support de communication de l'évènement.

Présentation du budget prévisionnel et validation par vote des objectifs et du budget.

Le Budget prévisionnel n'a pu être présenté ni voté en l'état, son édition étant antérieure à l'information au sujet de l'indemnité de départ en retraite de Jean PUECHBROUSSOU

Il sera proposé ultérieurement par mailing et signature numérique aux participants de cette assemblée

Un débat informel s'ensuit sur l'avenir de l'association, Sophie Rumin-Couderc remercie les participants et informe l'assemblée que la recherche de solutions de fonctionnement et de financement sera la priorité associative pour la rentrée prochaine.

Vote du Conseil d'Administration

Conseil d'Administration 2022

2 MEMBRES SORTANTS

- Nicole Leclerc
- Alexia Barcanan

Renouvellement du Conseil d'Administration

Sophie Rumin-Couderc

Jérôme Champagnat

Michel Petitdemange

Arthur Coutaud

Matthieu Brousse

Matthieu Binois

Ludovic Laporte

Flore Brasquies
Juliette Charles
Laurent Auriacombe

Résultat du Vote

S'abstient 0
Contre 0
Pour tous

Résultat : le Conseil d'administration est voté à l'unanimité des membres présents.

Conseil d'administration du 17 juin 2023 Vote des membres du bureau associatif

Sophie Rumin-Couderc	Présidente
Jérôme Champagnat	Vice Président
Michel Petitdemange	Trésorier
Matthieu Brousse	Secrétaire
Arthur Coutaud	Trésorier Adjoint
Matthieu Binois	Secrétaire Adjoint

sont réélus à l'unanimité du conseil d'administration pour la période 2023/2024

**Vu la Présidente
Sophie Rumin-Couderc**



**Vu le Trésorier
Michel Petitdemange**



Annexe au Compte rendu du 17/06/2023

Relevé de situation et information au 15/08/2023

- **D.R.A.C. 2023** – Une première nouvelle vint encore accroître les difficultés à prévoir au mois de juillet. En effet, la DRAC nous prévint que pour l'exercice 2023, la subvention ne serait ni de 20 000,00 ni de 15 000,00 €, mais de seulement 8000,00. Cette annonce cumulée avec la dette pour indemnités nous alerta et nous avons dès lors demandé un rendez-vous en « visio » avec Isabelle Combourieu en charge du dossier. Le rendez-vous téléphonique (problème de visio) eu lieu le 01/08/2023, et nous permit de comprendre le problème soulevé par notre subventionnement.

Pour Isabelle Combourieu qui nous soutient depuis 2016, le problème impératif pour notre développement futur reste l'absence d'un projet d'envergure à l'échelle du territoire (accompagnement, résidences, pré-professionnalisation des artistes, ateliers, intervenants etc). Elle ne peut plus justifier les aides auprès des commissions en préfecture de région, même si elle nous a soutenu très longtemps. Elle souhaite vivement l'organisation d'une table ronde multi-partenariale avec la Ville, la CABA, Le département, la Région et tous les partenaires potentiels, à la mi-octobre pour la mise en place éventuelle d'un projet territorial (ébauche d'un SOLIMA) et serait prête à financer un tiers du montant subventionnel (estimé à environ 300 000,00 €).

Le projet Hibernarock en RéseauNance dont nous sommes partie prenante pourrait être le début de ce dispositif et permettrait d'envisager la mise en place d'un contrat de filière, d'autant plus qu'il n'existe aucune demande actuellement sur le Cantal.

A préciser également, le Cantal et dans une moindre mesure la Haute-Loire, restent les seuls départements d'Auvergne Rhône-Alpes où aucun dispositif en matière de Musiques Actuelles, n'existe. (A suivre...)

Relevé de situation au 30/08/2023

Suite aux démarches effectuées par Sophie Rumin-Couderc avec l'aide de Jean Puechbroussou, un rendez-vous avec Madame Marine Salat (CCI France Active) a eu lieu au Chaudron le 28/08/2023. Suite à l'exposé de la situation financière et le problème des indemnités de départ, la possibilité d'un prêt de 30 000 € sans intérêt et sur 5 ans peut être envisagé. Cette première étape nous semble primordiale et permet une première respiration pour l'association, car au vu des financements 2023, la cessation d'activités nous semblait la seule issue pendant le mois d'août.

Des premiers rendez-vous avec les élus du territoire suite aux courriers envoyés début août auront lieu en septembre et notamment :

- Le 14/09/2023 en Mairie avec Monsieur Pierre Mathonier, Madame Valérie Rueda, Monsieur Fred Sérager et Sophie Rumin-Couderc.
- Le 27/09/ 2023 au Conseil départemental avec Monsieur Bruno Faure, Madame Valérie Cabecas, la Présidente ainsi que le gestionnaire responsable.

Situation financière au 30/08/2023

Ci dessous un tableau de la situation financière en août 2023

Notes : Il restera en banque 21531,87 correspondant à 8 mois de salaire de Sylvain dans l'attente des subventions reconduites à percevoir au mois de juin ou juillet 2024,

Cette estimation ne tient pas compte de la dernière fiche de paie de Jean d'un montant de **28 000 € qui doit être englobé dans le prêt France Active. Nous ne savons pas à l'heure actuelle quand sera demandé le 1^{er} versement annuel.**

CHARGES		PRODUITS	
Constatées d'avance (salaires + charges jusqu'à 31/12)	19055,00	A recevoir Beaux jours ville + bars	10699,00
Jean (2 mois)	6460,00	A recevoir FONJEP 3ème trim	1770,00
Sylvain (5 mois)	12595,00	DRAC Médiation culturelle (non encore décidé)	5000,00
Estimation fonctionnement studios	3000,00	Disponibilité (banque) au 15/08/2023	24617,87
Honoraires comptable (estimation)	2000,00	Cotisations Adhésion (estimation basse)	1500,00
Studios (estimation)	1000,00		
TOTAL	22055,00	TOTAL	43586,87

Les difficultés de gestion vont résider dans l'absence d'un second permanent en charge de l'administratif dans une période de demande de subvention et de gestion de projet intensive, Sylvain ne pouvant s'occuper de la gestion des studios du matériel et des actions et en même temps des montages de projets et demandes subventionnelles, ceci de toutes les manières ne correspondant pas à sa fiche de poste de technicien.

Jean Puechbroussou ayant proposé son aide bénévole en tant que retraité, peut aider un second poste, sur quelques heures éventuellement, mais il n'est pas envisageable que ce bénévolat soit une activité à plein temps.